

# Loup et élevage : une cohabitation impossible ?

**Alpes.** Après de nouvelles attaques l'été dernier, les éleveurs demandent le retrait du loup aux pouvoirs publics. L'élevage extensif est menacé par le prédateur, alors que les mesures de protection semblent inadaptées.

Luc Etellin est un symbole à lui seul. Le 19 juillet, cet éleveur savoyard a perdu 480 brebis après une attaque de loup sur l'alpage de Montsapey. Paniquées, les bêtes se sont jetées dans le vide. Sur les quatre patous qui protégeaient le troupeau, deux ont été blessés, l'un d'eux ayant dû être euthanasié. Début septembre, c'est une de ses vaches qui succombe au prédateur. Comble de l'ironie, Luc Etellin est poursuivi devant le tribunal de police de Saint-Jean-de-Maurienne pour la divagation d'un de ses patous. « *Il va falloir nous respecter ! On ne va pas supporter encore ça longtemps* », menaçait-il devant la presse le 13 septembre dernier.

## LE RAS LE BOL DE TOUTE UNE PROFESSION

Après une quinzaine d'années d'attaques, compensées par des indemnités et des aides à la protection des troupeaux, la profession éprouve un ras-le-bol profond. En Savoie, l'affaire est suffisamment sérieuse pour mettre d'accord tous les syndicats agricoles. Le 31 juillet dernier, quelques jours après l'attaque de Montsapey, un front commun syndical (1) lançait une « grève administrative ». Dans l'espoir de se faire entendre par le président de la République, les agriculteurs ont boudé les commissions et autres groupes de travail auxquels ils sont associés. Une délégation a finalement été reçue le 27 septembre à Matignon (et non pas à l'Élysée). « *Ils nous ont écoutés, raconte Marylène Tardy, éleveuse de bovins et présidente du Modéf de Savoie. Et ils ont prétendu découvrir l'ampleur du pro-*



PHOTO JEAN-LUC BARMAYERAIN/FOTOLIA

blème. Or le loup est en Savoie depuis plus de dix ans ! »

Au niveau national, la FNSEA a elle aussi pris le taureau par les cornes en publiant le 10 octobre un « *manifeste pour le maintien de la biodiversité en zone d'élevage* ». Chez les éleveurs, le sujet du loup fait presque consensus : ils demandent le retrait de ce prédateur des zones d'élevage. Cette solution peut paraître extrême, mais elle révèle surtout l'échec de la politique de protection du loup. Depuis son retour dans les Alpes en 1992, les pouvoirs publics n'ont eu de cesse de ménager la chèvre et le chou, à savoir les éleveurs et les écologistes.

Résultat, aucune des deux parties n'est satisfaite. Les éleveurs déplorent des mesures de protection inadaptées (lire ci-contre) et des aides insuffisantes (5 000 euros par an pour les troupeaux de moins de 150 bêtes). Les écologistes, quant à eux, s'insurgent à chaque loup abattu. Chaque année, seuls six loups au

maximum peuvent être tués. Symbole d'une réglementation inadaptée, « *un éleveur doit prouver qu'il a subi trois attaques de loup avant de pouvoir répliquer* », explique Marylène Tardy. Nombre d'éleveurs sont donc tentés de se faire justice eux-mêmes.

« *On ne protège pas un troupeau en tuant des loups (sauf à éradiquer l'espèce)* », argue France Nature Environnement (qui regroupe 3 000 associations françaises). Le cœur du problème est là : comment protéger le bétail ? A l'heure actuelle, l'Etat finance le gardiennage par un berger, les filets de protection, les patous (chiens de garde) et les parcs de contention qui permettent de regrouper les animaux. Des mesures onéreuses qui ne satisfont pas les éleveurs. « *Il ne suffit pas de mettre trois patous et un berger pour que tout aille bien !* », ironise Laurent Garde, qui pointe l'inefficacité de ces mesures. Pour cet écologue spécialiste du pastoralisme, les mesures de protection, notamment le regroupe-

ment nocturne, sont incompatibles avec l'élevage extensif. L'apport positif du pastoralisme aux écosystèmes montagnards pourrait être menacé et même s'inverser. Sans compter l'importance sociale et économique du pastoralisme, qui aménage des paysages propices au tourisme et crée des emplois.

## AUCUNE MARGE DE MANŒUVRE ÉCONOMIQUE

« *En Savoie, le loup coûte un million d'euros par an, estime Marylène Tardy. Cet argent devrait servir à l'installation des jeunes et à soutenir la filière ovine.* » Avant l'arrivée du loup, le secteur ovin était déjà dans l'ornière, soumis à la rude concurrence des importations anglaises, irlandaises et néo-zélandaises. Résultat : seulement 600 producteurs ont signé avec l'Etat un contrat de protection contre le loup. Les aides ne prennent pas en charge la totalité des coûts supplémentaires, sans compter la baisse de productivité qu'entraîne le

regroupement nocturne. Comment se protéger quand on n'a aucune marge de manœuvre économique ?

Pour couronner le tout, les pouvoirs publics semblent peu sensibles aux menaces qui pèsent sur l'élevage pastoral. Pour toute réponse, les agriculteurs savoyards ont obtenu la visite de deux inspecteurs du gouvernement le 20 novembre

## Repères

752 attaques de loups ont eu lieu en 2006 (contre 967 en 2005).

2 551 bêtes ont succombé à ces attaques (2 453 moutons, 80 chèvres, 16 vaches et 2 chevaux).

4,5 millions d'euros, c'est le coût induit par le loup en 2006 (3,6 millions d'aides à la protection, 684 000 euros d'indemnités et 275 000 euros d'aides d'urgence).

prochain. Faisant mine de prendre acte du désarroi de la profession, le gouvernement a promis de « *changer la gestion du loup sur la base des attaques observées* », rappelant dans la foulée qu'« *à court terme il faut se contenter d'organiser la coexistence qui est un fait* ». « *La France ne saurait se délier de ses engagements internationaux* », précise aussi le compte-rendu. Paris est pieds et poings liés, après avoir signé la convention de Berne sur la protection de la biodiversité. Finalement, résume Marylène Tardy, la question est simple : « *Que veut-on ? Le loup ou le berger ?* » La France n'a toujours pas répondu. ■

Yannick Groult

(1) Regroupant la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), les Jeunes agriculteurs, le Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modéf), la Coordination rurale et la Confédération paysanne.

## UNE CENTAINE DE LOUPS POUR UN TERRITOIRE QUI DÉPASSE LESALPES

Depuis son retour dans les Alpes françaises en 1992, le loup n'a pas cessé d'étendre son territoire. Il y a quinze ans, ils n'étaient que deux, en provenance de l'Italie. Leur territoire originel couvrait six vallées des Alpes du sud. Aujourd'hui, *Canis lupus* est présent dans plus de neuf départements (Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie et Var). Son extension se poursuit : une attaque a été observée dans le Haut-Jura, et des loups auraient été vus dans les Pyrénées-Orientales et le Massif central. D'après les chiffres officiels, on dénombrait aujourd'hui entre 100 et 120 loups. Mais certains spécialistes estiment leur population à plus de 150. Quoi qu'il en soit, le nombre de loups augmente de 20 % par an. Ce canidé vit en meutes de trois à quinze individus, tous de la même famille. Chaque meute occupe un territoire de 200 à 300 km<sup>2</sup>. La colonisation de nouveaux territoires est guidée par un besoin de nourriture, mais permet aussi de limiter les conflits entre meutes ou au sein de chaque groupe.